

**Concertation /
Commission CNCD**

Espace de dialogue et de concertation entre associations représentatives et réseaux de pouvoirs locaux

**Coopération /
Collectivités**

Partager les savoir-faire et compétences pour un développement durable et solidaire

**Cohérence /
Coordination**

Articuler l'action extérieure des collectivités territoriales avec l'action de l'Etat

Connaissances

Echanges, transferts, mutualisations

Contribution

Soutien au processus de décentralisation et amélioration de la gouvernance locale

Convergence

Approche territoriale globale, transversale, multiniveau et multipartenaire

**Communication /
Cartographie**

Visibilité et lisibilité des actions à travers le portail de la coopération décentralisée

Collaboration

Associations d'élus et réseaux de solidarité internationale entre collectivités

Cofinancement

Appui financier de l'Etat français aux projets de coopération décentralisée des collectivités territoriales

Cinq

Présence des collectivités territoriales sur cinq continents

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE SUR FRANCE DIPLOMATIE



www.diplomatie.gouv.fr/cncd



www.diplomatie.gouv.fr/cncd

Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD)
Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)
Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (DGM)
adresse : 27 rue de la convention CS 91533 75732 PARIS CEDEX 15
courriel : secretariat.dgmt@diplomatie.gouv.fr

